



Extrait du Registre
Des
Délibérations

L'an deux mille dix sept

Le 2 Aout à 18 heures 00

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Cubzaguais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 27 Juillet 2017.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 22

NOMBRE DE VOTANTS : 29

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°1- BUDGET ANNEXE OFFICE DU TOURISME

Présents : 22

BLANC Jean Franck (Teuillac), BORELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Mickael (Pugnac), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LARRIEU Josette (Saint Gervais), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), Angélique LUSSEAU (Saint André de Cubzac), MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), SAGASTI Sylvie (Peujard).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 7

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) pouvoir à Célia MONSEIGNE, BASTIDE Jacques (Saint Laurent d'Arce) pouvoir à Armand MERCADIER, COUPAUD Catherine (Pugnac) pouvoir à Jean ROUX, COURSEAUX Michaël (Saint André de Cubzac) pouvoir à Marie Claire BORRELLY, ISIDORE Jean Marc (Bourg) pouvoir à Pierre JOLY, MABILLE Christian (Peujard) pouvoir à SAGASTI Sylvie, POUCHARD Éric (Lansac) pouvoir à Michael FUSEAU.

Absents excusés : 8

BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), BOURSEAU Christiane (Virvac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), Alain TABONE (Cubzac les Ponts).

Secrétaires de séance : Véronique LAVAUD.

Considérant la délibération n°2017-100, en date du 28 juin 2017, relative à la cession de l'actif des ex communes de Bourg à la Communauté de Communes du Cubzaguais,
Considérant la retranscription comptable de ces cessions, que des crédits doivent être ouverts en dépense et en recette d'investissement,
La décision modificative jointe en annexe est présentée aux membres du conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide d'approuver la présente Décision modificative n°1 du Budget Annexe Office du Tourisme.

Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture
Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac
Le 03 Aout 2017.

Le Président,

A.DUMAS



449061811

Communauté de Communes du Grand Cubzaguais

Code INSEE

Office de Tourisme

DM n°1 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

Décision modificative n°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1318 : Autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 260 325.59 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 260 325.59 €
D-2183 : Matériel de bureau et matériel informatique	0.00 €	783.12 €	0.00 €	0.00 €
D-2188 : Autres	0.00 €	3 421.10 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	4 204.22 €	0.00 €	0.00 €
D-2314 : Constructions sur soi d'autrui	0.00 €	1 256 121.37 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	1 256 121.37 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	1 260 325.59 €	0.00 €	1 260 325.59 €
Total General		1 260 325.59 €		1 260 325.59 €

Envoyé en préfecture le 04/08/2017
Reçu en préfecture le 04/08/2017
Affiché le 
ID : 033-243301223-20170802-2017136-DE